

PA 8 – PROGRAMME DES TRAVAUX

1- INTRODUCTION

La présente note a pour objet de décrire les travaux d'aménagement qu'envisage de réaliser Saint Marcellin Vercors Isère sur la ZA des levées à Vinay.

Les travaux consistent à créer des voiries, réseau et liaison douces depuis la Rue de l'Industrie et de créer une voie douce le long de la voie SNCF.

2- VOIRIE DE DESSERTE / CHEMINEMENT DOUX

L'architecture de la zone s'articulera autour de deux voies centrales se rejoignant pour une meilleure fluidité et desserte des lots.

Les voiries auront une largeur de 6.00m en section droite, Des noues végétalisées seront réalisées pour l'infiltration des eaux pluviales (largeur 2.50m).

Enfin une voie douce de 3.00m longera les noues d'infiltrations et permettra au cycle et piéton de transiter dans la zone.

3- DESCRIPTION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux comprendront principalement :

- Les installations de chantier
- Le décapage de la terre végétale et stockage sur site
- Les terrassements en déblais et évacuation de l'excédent
- La mise en place de feutre anticontaminant
- La mise en œuvre de GNT 0/80 (épaisseur 0.60m)
- La mise en œuvre de GNT 0/25 (0.10m)
- L'apport et mise en œuvre de grave bitume 0/14 ou 0/20 et enrobé 0/10 dosé à 150kg/m²
- La pose de bordure type T2 béton et bordurette P1
- Les modes doux en enrobé dosé à 125kg/m²
- La signalisation horizontale et verticale.

4- RESEAUX HUMIDES (EAUX PLUVIALES, EAUX USEES, EAU POTABLE)

4-1.EAU POTABLE / DEFENSE INCENDIE

Le réseau se raccordera sur l'existant au niveau du point I avec une fonte Ø125mm, desservira l'ensemble de la zone en diamètre Ø125mm fonte sera maillé avec le réseau existant.

Chaque lot aura un branchement en attente.

La défense incendie sera assurée par la création d'un poteau incendie diamètre 100mm dans le carrefour au point I ainsi que par les poteaux existants.

Les travaux d'eau potable seront effectués sous maîtrise d'ouvrage de service eau de la SMVIC (sauf défense incendie).

4-2.EAUX USEES


Un réseau diamètre 200mm en grès sera créé depuis le chemin du grand Champs au niveau du passage inférieur de la voie ferrée.

Les travaux d'eaux usées seront effectués sous maîtrise d'ouvrage Saint Marcellin Vercors ISere

Ce réseau sera équipé de regards de visite béton Ø1000mm tous les 80ml environ et chaque lot sera desservi par un regard Ø315mm PVC en attente ou Ø400mm béton.

4-3.EAUX PLUVIALES

Le PLU indique une infiltration des eaux de pluie à la parcelle.

 Chaque lot devra gérer ses eaux pluviales à l'aide de bassins et puits d'infiltration sans possibilité de rejet en domaine public.

Pour les voiries et modes doux les eaux seront infiltrées soit dans les noues, soit dans des puits d'infiltration suivant les secteurs et en fonction de l'étude de sol.

Seront positionnées des grilles de sol Ø750x300mm tous les 30 mètres environ, raccordés soit directement dans les noues (sur les zones où l'infiltration est possible), soit dans des puits d'infiltration Ø1000mm PF variable de 3 à 5.00m.

5- RESEAUX SECS (ELECTRICITE, GAZ, TELECOM, ECLAIRAGE)

5-1.ELECTRICITE

Un transformateur sera positionné soit au point F, (étude en cours par GEG).

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par GREENALP avec participation de la collectivité.

5-2.TELECOM

Le raccordement se fera depuis le réseau existant chemin des levées

L'ensemble du site sera équipé de réseaux multitubulaires de type 6H4 (6 PVC Ø45) avec chambre de tirage.

Chaque lot aura des fourreaux en attente ainsi qu'une chambre LOT.

5-3.ECLAIRAGE PUBLIC

Le réseau sera constitué par des candélabres hauteur 8.00m implantés tous les 25m maximum pour la voirie et des candélabres hauteur 5.00m pour les liaisons douces.

Dans un souci d'économie d'énergie, l'intensité pourra être régulée en fonction des heures de la nuit par variation de tension effectuée dans les armoires générales de commande.

L'ensemble des luminaires sera équipé de LED.

6- ESPACES VERTS / PLANTATIONS

Les noues, qui organisent dans la plupart des cas la délimitation entre voie douce et voirie, sont plantés d'une végétation basse mêlant graminées et vivaces.

Les structures végétales basées sur une palette rustique s'attacheront à garantir un développement autonome ne réclamant que peu d'entretien.

Pour les noues sub-horizontales plantées, les plantes à privilégier sont : ortie dioïque, iris des marais, menthes aquatiques, salicaire, reine des prés, prêles roselières